

RESPONSABILITÉ CIVILE

Les assurances RC pour votre entreprise

La Responsabilité Civile des entreprises intervient en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels, causés aux tiers ou aux clients. Ascoma vous propose des assurances adaptées à votre activité couvrant la prise en charge des préjudices et préservant ainsi la pérennité de votre société.

Pour qui ?

Pour les chefs d'entreprise et dirigeants souhaitant obtenir des garanties de responsabilité civile appropriées à leur structure et leur activité.

Vos attentes

- Un interlocuteur qui vous aide à préserver les intérêts de votre société.
- Une protection adaptée à votre structure et vos métiers.
- Une gestion des risques et une prise en charge financière en cas de sinistre.

Notre réponse

Le service « Responsabilité Civile Entreprises » du groupe Ascoma propose des solutions pour tous les secteurs d'activité. Nos équipes interviennent pour l'analyse et la gestion des risques suivants :

- La responsabilité civile générale : garantit la responsabilité de l'entreprise pour les dommages corporels, matériels ou immatériels causés par les personnes ou les éléments dont elle est légalement responsable.
- La responsabilité civile professionnelle (y compris les activités réglementées) : assure en cas d'omission, d'erreur ou de négligence dans le cadre des prestations intellectuelles fournies par l'entreprise.
- La responsabilité civile produits : intervient en cas de rappel de produits ou de réclamations sur des produits défectueux.
- La responsabilité civile atteinte à l'environnement : agit d'après le principe du pollueur-payeur en cas de dommages environnementaux conformément à la réglementation.
- La responsabilité civile des dirigeants : assure la responsabilité civile de l'entreprise et de ses dirigeants dans le cadre de leurs fonctions.
- La responsabilité civile organisateur de manifestations et événements : Ascoma est votre intermédiaire privilégié pour les grands événements culturels et sportifs de la Principauté.
- La responsabilité de l'entreprise face aux données personnelles : concerne l'application de la loi de l'informatique et des libertés pour les données des clients face aux cyber risques.

Les +

Après une analyse des risques auxquels votre entreprise est exposée, fondée sur les enjeux techniques, financiers et humains, nous vous proposons des solutions d'assurances sur mesure.

Pour éviter que les dommages (accidents, détérioration de matériel, pertes ...) impactent trop négativement votre entreprise, un interlocuteur Ascoma vous guide et vous accompagne dans toutes vos démarches et vous garantit la prise en charge financière de ces préjudices.

Demande de renseignements

